
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 18 décembre 2019, à 8 h 45
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHANTAL ROSSI,
MAIRESSE SUPPLÉANTE**

Était aussi présent l'employée suivant :

Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement.

Était aussi présent :

M. François Purcell, directeur de cabinet

Nombre de personnes dans la salle : zéro

Mme Chantal Rossi, mairesse suppléante, déclare la séance ouverte.

CA19 10 549

**Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 18 décembre 2019, à 8 h 45.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit déposé les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du
18 décembre 2019, à 8 h 45.

Adopté à l'unanimité.

CA19 10 550

Accorder une contribution financière totale de 44 979 \$, soit 6 250 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour le projet « Comprendre mon ado », 15 200 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour le projet « Accès 0-5 ans », 14 229 \$ à Évolu-Jeunes 19-30 ans pour le projet « Voie d'accès », 9 300 \$ à la Coopérative de solidarité multisports plus pour le projet « Certification et engagement jeunesse Montréal-Nord » dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et financé par le budget 2020 de l'arrondissement, pour une période de transition du 1er janvier au 31 mars 2021 et approuver les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant la somme de 44 979 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué, dans le cadre de la reconduction de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et d'un budget de fonctionnement de l'arrondissement;

QUE soit accordée une contribution financière de 6 250 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour la prolongation du projet *Comprendre mon ado*;

QUE soit accordée une contribution financière de 15 200 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour la prolongation du projet *Accès 0-5 ans*;

QUE soit accordée une contribution financière de 14 229 \$ à Évolu-Jeunes 19-30 ans pour le projet *Voie d'accès*;

QUE soit accordée une contribution financière de 9 300 \$ à l'organisme Coopérative de solidarité multisports plus pour le projet *Certification et engagement jeunesse Montréal-Nord*;

QUE soient approuvés les quatre (4) projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1194988008

CA19 10 551

Accorder une contribution financière totale de 25 750 \$, soit 12 000 \$ à Coup de pouce jeunesse Montréal-Nord pour le projet « Programme Pairs aidants » financé dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et 13 750 \$ au Centre Jean-Paul Lemay pour le projet « Redémarre ta vie en 10 semaines » financé par le budget 2020 de l'arrondissement, pour une période de transition du 1er janvier au 31 mars 2020 et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 13 750 \$ au Centre de formation Jean-Paul Lemay pour le projet « Redémarre ta vie en 10 semaines »;

QUE soit accordée une contribution financière de 12 000 \$ à Coup de pouce jeunesse Montréal-Nord pour le projet « Programme Pairs aidants »;

QUE soient approuvés les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174233007

CA19 10 552

Accorder une contribution financière de 10 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour la réalisation du projet-pilote « Brigade neige » pour la période du 20 décembre 2019 au 30 avril 2020 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 10 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour la réalisation du projet-pilote « Brigade neige » pour la période du 20 décembre 2019 au 30 avril 2020;

QUE soit approuvé le projet de convention entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

QUE soit autorisé le directeur des travaux publics à signer la convention à cet effet;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1193602011

CA19 10 553

Déposer le procès-verbal de correction afin de modifier les articles 14 et 19.2 et du Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020).

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier les articles 14 et 19.2 et du Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020).

Adopté à l'unanimité.

40.01 1197987006

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 9 h, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantal Rossi, mairesse suppléante, déclare la séance levée.

Mme Chantal Rossi
Mairesse suppléante

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 février 2020.